



**DEMANDE DE SUBVENTION POUR
REGROUPEMENT DE LOGEMENTS DE PETITE TAILLE**

Réservé à l'Administration

N° déclaration préalable :

Date de demande de DP :

N° Dossier demande subvention :

Date de demande de subvention :

Périmètre ABF : OUI NON

Périmètre SPR : OUI NON

Date de la DAACT :

A remplir par le demandeur :

- Demandeur :

Monsieur/Madame (si plusieurs demandeurs, préciser sur papier libre)

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Tel domicile :

Adresse mail :

- Désignation du bâtiment :

Adresse : N° Rue

à 62500 SAINT-OMER

Référence cadastrale :

- Si des travaux ont déjà été réalisés sur le bâtiment, préciser leur nature, leurs dates, ainsi que les aides reçues à cette occasion :

.....

.....

.....

- Destination de l'immeuble (choisir la bonne proposition) :

- ➔ Location ;
- ➔ Résidence principale.

- Projet conformément à la déclaration préalable de travaux :

Nombre, typologie et surface des logements avant travaux :

- ➔
- ➔

Nombre, typologie et surface des logements après travaux :

- ➔
- ➔

- Pièces à fournir (voir règlement d'attribution des subventions), le tout en 2 exemplaires :

- Le présent imprimé de demande de subvention complété et signé ;
- Le règlement signé ;
- Le justificatif de propriété ;
- Si société, extrait K-bis ;
- Le Relevé d'Identité Bancaire ;

- Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur :

- de l'exactitude des renseignements contenus dans la présente demande de subvention;
- s'engage à respecter le règlement d'urbanisme et le règlement d'attribution des subventions pour regroupement de logements de petites tailles;
- s'engage à faire une demande d'autorisation de voirie au moins 15 jours avant le début des travaux, si celle-ci s'avère nécessaire;

J'ai pris connaissance du règlement d'attribution de l'aide communale au regroupement de logements de petite taille :

- En cas de non-respect du règlement, la ville se réserve le droit de rejeter ma demande de subvention.
- En cas de non-respect de l'autorisation d'urbanisme (travaux différents, réalisation partielle des travaux...) ou de travaux mal réalisés, la subvention pourra être minorée ou annulée.

A, le

Signature

DOSSIER A RETOURNER AU SERVICE URBANISME/FONCIER EN DEUX EXEMPLAIRES

Service Urbanisme/Foncier de la Ville de Saint-Omer

16 rue Saint-Sépulcre

62500 SAINT-OMER

Pour tous renseignements :

cellule-urbanisme@ville-saint-omer.fr

Tél : 03-21-12-83-02